

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00934

Numéro SIREN : 830 664 876

Nom ou dénomination : MAISON TOURNAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000410

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2021
Page 18

Formulaire obligatoire (art. 303 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS MAISON TOURNAIRE

Néant

Adresse de l'entreprise

2 RUE DES METIERS

42600 SAVIGNEUX

Numéro SIRET *

83066487600018

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062021		30062020		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	1 090 731	042		1 090 731	1 090 731	
Total I (5)		044	1 090 731	048		1 090 731	1 090 731	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	27 120	070		27 120	4 800
		Autres * (3)	072	123 305	074		123 305	85 665
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	12 910	086		12 910	6 047	
	Charges constatées d'avance *	092	40	094		40	40	
	Total II	096	163 375	098		163 375	96 552	
	Total général (I+II)	110	1 254 106	112		1 254 106	1 187 283	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	670 000		670 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	3 807		3 000	
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	69 491		54 161	
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	200 848		16 137	
	Provisions réglementées	140		140				
	Total I	142		142	944 146		743 298	
	Provisions pour risques et charges	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	206 309		263 285	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	7 660		8 261	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	46 253	172	95 990		172 439	
	Produits constatés d'avance	174		174				
	Total III	176		176	309 960		443 985	
	Total général (I + II + III)	180		180	1 254 106		1 187 283	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		194 008	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	84 277	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

CABINET SECA FOREZ

ALL ORIGINAL
CERTIFIED CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MAISON TOURNAIRE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 6 2 0 2 1Exercice N-1 clos le
13 0 0 6 2 0 2 0

Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209	210		
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	118 200	48 000
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	1	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	118 201	48 001

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	- immobilier	242	6 966	7 708
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	490	244	1 424 452
Rémunérations du personnel *			250	68 998	12 028
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	18 548	5 123
Dotations aux amortissements *			254		
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	95 936	25 316

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280	186 647		
Produits exceptionnels	(IV)	290	6		
Charges financières	(V)	294	3 917	4 818	
Charges exceptionnelles	(VI)	300		841	
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	4 153	888	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	200 848	314	
---------------------	--	-----	---------	-----	--

Régularisations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles *		322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	4 153		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprise nouvelle (44, septies)	986				
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981				
Divers (44, septies)	345				
Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987				
Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989				
Investissements outre-mer	344				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					
Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Créance due au report en arrière du déficit	346				
Zone de développement prioritaire (44, septies)	993				
Zones de revitalisation rurales (44, septies)	138				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, septies)	992				
				342	
				350	186 647

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	352	27 686	354		
---	-----	--------	-----	--	--

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	356		360		
	370	27 686	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRENéant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	1 090 731	482		484		486	1 090 731	1 090 731	
TOTAL		490	1 090 731	492		494		496	1 090 731	1 090 731	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 370 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 380
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 391
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 254 105.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 118 200.00 Euros et dégageant un bénéfice de 200 848.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 090 731		
TOTAL	1 090 731		
TOTAL GENERAL	1 090 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 090 731	1 090 731
TOTAL			1 090 731	1 090 731
TOTAL GENERAL			1 090 731	1 090 731

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 120	27 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 277	1 277	
Groupe et associés	122 028	0	122 028
Charges constatées d'avance	40	40	
TOTAL	150 465	28 437	122 028

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	899	899		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	205 411	57 656	147 755	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 660	7 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 561	31 561		
Impôts sur les bénéfices	3 265	3 265		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 352	13 352		
Autres impôts taxes et assimilés	1 559	1 559		
Groupe et associés	46 253	0	46 253	
TOTAL	309 960	115 952	194 008	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 752			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	670 000			670 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 673
Dettes fiscales et sociales	27 063
Total	31 635

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40
Total	40

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
NANTISSEMENT DES TITRES DE PHILIPPE TOURNAIRE	200 000	
Total (1)		200 000
(1) Dont concernant les filiales		200 000

Engagements reçus

Les deux emprunts pour un montant total de 400 K€ sont garanties par :

CAISSE EPARGNE :

- BPIFRANCE Financement à hauteur de 35% de l'encours
- BPIFRANCE Régions à hauteur de 35% de l'encours

LYONNAISE DE BANQUE :

- BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 35% de l'encours

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PHILIPPE TOURNAIRE	1 820 100	72.66	263 167
- MANUFACTURE TOURNAIRE	124 628	66.21	40 278
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

MAISON TOURNAIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 670 000 euros
Siège social : 2 rue des Métiers - Zone de Crémerieux, 42600 SAVIGNEUX
830 664 876 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 NOVEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 200 848,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice200 848,06 euros

A la réserve légale 10 042,40 euros

Le solde soit190 805,66 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 NOVEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe TOURNAIRE



MAISON TOURNAIRE

S.A.S.. au capital de 670.000 Euros

Siège social : 2 rue des Métiers – Zone de Crémérieux

42600 SAVIGNEUX

R.C.S. SAINT-ETIENNE 830 664 876

MAISON TOURNAIRE

S.A.S. au capital de 670.000 Euros

**Siège social : 2 rue des Métiers – Zone de Crémérieux
42600 SAVIGNEUX**

R.C.S. SAINT-ETIENNE 830 664 876

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021
--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAISON TOURNAIRE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre

MPL

connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Vos comptes annuels font apparaître des participations dans deux filiales. Nous nous sommes attachés à contrôler leur correcte retranscription dans vos comptes en nous assurant notamment de l'absence de dépréciation de ces titres. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les travaux de votre expert-comptable ainsi que sur vos déclarations. Nos contrôles sont concluants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

ηρλ

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-ETIENNE

Le 4 novembre 2021

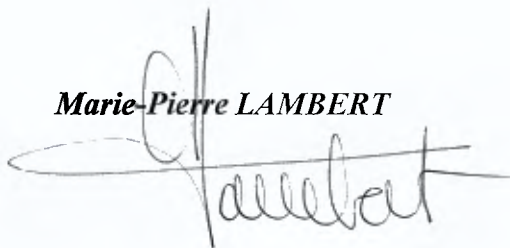
CEREC SAS

Commissaire aux comptes

Société de Commissaires aux comptes

membre de la Compagnie régionale de Lyon

Marie-Pierre LAMBERT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Marie-Pierre Lambert', with a large, stylized initial 'M' and 'P'.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2021 12		Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 090 731		1 090 731	1 090 731	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		1 090 731		1 090 731	1 090 731	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	27 120		27 120	4 800	22 320 465.00
	Autres créances	123 305		123 305	85 665	37 640 43.94
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	12 910		12 910	6 047	6 863 113.49
	Charges constatées d'avance (3)	40		40	40	
	Total III	163 375		163 375	96 552	66 823 69.21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 254 106		1 254 106	1 187 283	66 823 5.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET SECA FOREZ



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 670 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	670 000	670 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 807	3 000	807	26.89
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	69 491	54 161	15 330	28.31
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	200 848	16 137	184 711	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	944 146	743 298	200 848	27.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	206 309	263 285	56 975	21.64
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	46 253	168 200	121 947	72.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 660	8 261	600	7.27
	Dettes fiscales et sociales	49 737	4 239	45 498	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	309 960	443 985	134 025	30.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 254 106	1 187 283	66 823	5.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 952 238 574



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	118 200		118 200	48 000	70 200	146.25
Chiffre d'affaires NET	118 200		118 200	48 000	70 200	146.25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1	1	1	87.72
Total des Produits d'exploitation (I)			118 201	48 001	70 201	146.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 966	7 708	742	9.63
Impôts, taxes et versements assimilés			1 424	452	972	214.92
Salaires et traitements			68 998	12 028	56 970	473.63
Charges sociales			18 548	5 123	13 425	262.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	5	5	89.16
Total des Charges d'exploitation (II)			95 936	25 316	70 620	278.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 265	22 684	419	1.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2021 12	30/06/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	186 647		186 647	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	186 647		186 647	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 917	4 818	901	18.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 917	4 818	901	18.71
2. Résultat financier (V-VI)	182 730	4 818	187 548	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	204 995	17 866	187 129	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6		6	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6		6	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		841	841	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		841	841	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6	841	847	100.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 153	888	3 265	367.68
Total des produits (I+III+V+VII)	304 854	48 001	256 853	535.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	104 006	31 863	72 143	226.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	200 848	16 137	184 711	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET SECA FOREZ



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 254 105.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 118 200.00 Euros et dégageant un bénéfice de 200 848.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

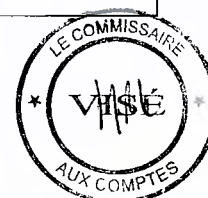
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 090 731		
TOTAL	1 090 731		
TOTAL GENERAL	1 090 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 090 731	1 090 731
TOTAL			1 090 731	1 090 731
TOTAL GENERAL			1 090 731	1 090 731

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 120	27 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 277	1 277	
Groupe et associés	122 028	0	122 028
Charges constatées d'avance	40	40	
TOTAL	150 465	28 437	122 028



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	899	899		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	205 411	57 656	147 755	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 660	7 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 561	31 561		
Impôts sur les bénéfices	3 265	3 265		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 352	13 352		
Autres impôts taxes et assimilés	1 559	1 559		
Groupe et associés	46 253	0	46 253	
TOTAL	309 960	115 952	194 008	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 752			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	670 000			670 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 673
Dettes fiscales et sociales	27 063
Total	31 635

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40
Total	40

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
NANTISSEMENT DES TITRES DE PHILIPPE TOURNAIRE	200 000	
Total (1)		200 000
(1) Dont concernant les filiales		200 000

Engagements reçus

Les deux emprunts pour un montant total de 400 K€ sont garanties par :

CAISSE EPARGNE :

- BPIFRANCE Financement à hauteur de 35% de l'encours
- BPIFRANCE Régions à hauteur de 35% de l'encours

LYONNAISE DE BANQUE :

- BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 35% de l'encours



ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PHILIPPE TOURNAIRE	1 820 100	72.66	263 167
- MANUFACTURE TOURNAIRE	124 628	66.21	40 278
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

